

Zeitschrift: Archives héraldiques suisses : Annuaire = Schweizer Archiv für Heraldik : Jahrbuch = Archivio araldico svizzero : Annuario
Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft
Band: 90 (1976)

Artikel: La Post des Fischer 1675-1832 : documents héraldiques
Autor: Clottu, Olivier
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-745908>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



La Poste des Fischer 1675-1832 Documents héraldiques

par OLIVIER CLOTTU

La direction générale des PTT a commémoré en 1975 le tricentenaire de la fondation des Postes des Fischer (1675-1832), la plus importante institution postale de la Suisse ancienne et la première à être au bénéfice d'une régle cantonale. Elle émit à cette occasion un timbre à l'effigie et au nom de Béat Fischer de Reichenbach (1641-1698), le « Fondateur des Postes ». Le 11 septembre, elle a inauguré au Musée suisse des PTT, à Berne, une remarquable exposition consacrée à cette entreprise. La présence de documents héraldiques, pour la plupart inédits, nous a incité à publier les plus beaux d'entre eux. Cette étude comporte trois volets : le premier est consacré à Béat, le génial créateur des Postes; les second et troisième invento-

rient et décrivent les principaux documents figurés ou armoriés concernant les bureaux administratifs et les intendants de la régle des Postes ¹.

Rappelons qu'en l'honneur du X^e Congrès international des Sciences généalogique et héraldique de Berne en 1968, une collection quasi complète des sceaux postaux de l'entreprise des Fischer avait été réunie à la Bibliothèque nationale avec la collaboration de M. Claude Lapaire, conservateur du Cabinet sigillographique du Musée national à Zurich. Des moulages ont été pris pour ce musée. Les matrices des sceaux des bureaux postaux ont été pour la plupart dispersées; l'une d'elles a été retrouvée au Musée de La Neuveville.

I. BÉAT FISCHER DE REICHENBACH, 1641-1698

Appartenant à une ancienne famille patricienne de la République de Berne, Béat, fils de Béat Fischer — futur bailli de Bipp, puis d'Aigle — et d'Esther Tribolet, est né en 1641. Il est admis jeune à l'Université de Bâle en 1654 (Beatus Piscator) et y acquiert une solide formation intellectuelle. A 26 ans, il épouse Euphrosine Wurstemberger. Entré au conseil des

C. C. en 1673, il est nommé secrétaire du trésorier des Pays allemands en 1674. La même année, réalisant les possibilités brillantes qu'offrait la situation centrale de Berne au cœur de l'Europe, situation favorable à l'établissement d'un réseau de courriers s'étendant aux cantons et pays voisins, il rédige un mémoire anonyme sur l'organisation d'un service postal en ré-



Fig. 1. Bât Fischer de Reichenbach (1641-1698), fondateur des Postes. Portrait par Jean-Rodolphe Huber.
A l'arrière-plan, le château de Reichenbach.

gale qui est bien accueilli. Le Sénat accepte l'établissement par la République d'une haute Régale des Postes et l'octroie à Bât Fischer le 27 septembre 1675. Celui-ci donne à cette entreprise un développement considérable tant en Suisse qu'à l'étranger et l'établit jusqu'au-delà des Alpes. L'historique de l'entreprise des Postes Fischer n'entre pas dans le cadre de ce travail². Bât Fischer reçoit en 1680 l'important bailliage de Wangen qu'il con-

servera six ans; il restaure le château du lieu et fait aménager une remarquable salle boisée décorée d'un cartouche à ses armes : *un poisson (perche) posé en fasce, soutenu d'une rivière ondée et surmonté d'une étoile à 5 rais* (fig. 2).

Désirant témoigner sa reconnaissance à Bât Fischer pour l'habileté avec laquelle il avait amélioré les courriers entre l'Empire et les pays espagnols, de Lombardie aux Flandes, l'empereur Léopold I^{er} lui



Fig. 2. Cartouche aux armes de Bêat Fischer de Reichenbach, bailli de Wangen (1680-1686).

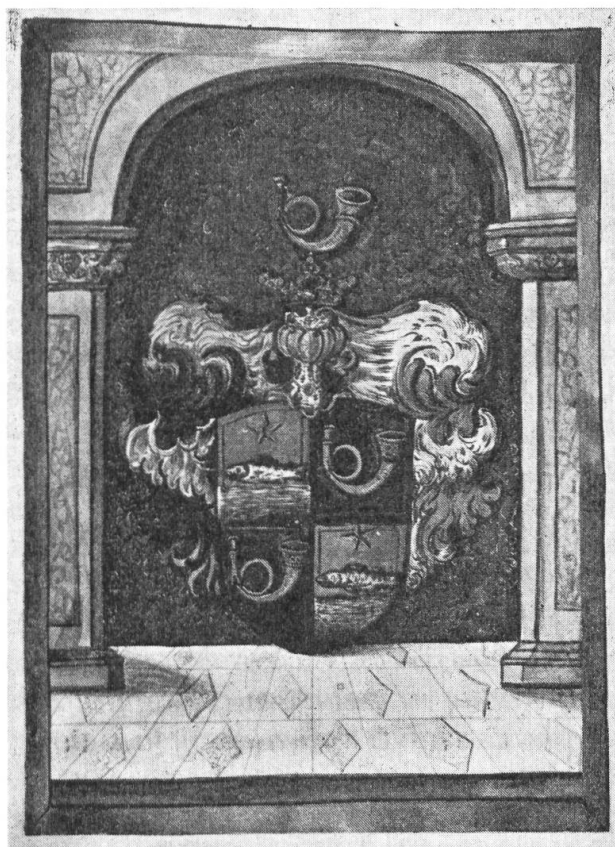


Fig. 3. Armoiries du diplôme de 1680.



Fig. 4. Sceau de 1683.

confère à Prague, le 8 mai de la même année 1680, la dignité héréditaire de chevalier du Saint-Empire (« uralter Reichsritterstand ») avec le prédicat « de Weiler », nom du domaine ancestral (Wylerfeld) que Fischer possédait à Berne. Ce prédicat pourra être substitué à tout autre nom de terre si le bénéficiaire le souhaite. Les armoiries traditionnelles, *de gueules au poisson d'argent posé en fasce, soutenu d'une rivière ondée du même et surmonté d'une étoile (5) d'or*, sont confirmées et augmentées d'un écartelé d'azur au cor postal d'or (sans guiche). Le même cor d'or forme le cimier (fig. 3). Enfin, Bêat obtient le titre de maître des Postes de l'Autriche antérieure.

En 1683, Bêat acquiert en échange d'une maison sise à la place de l'Hôtel-de-Ville et la somme de 24 000 florins, la seigneurie (Twingherrschaft — juridiction seigneuriale), et le château de Reichenbach de David Ougspurger; il appose son sceau sur l'acte d'achat (fig. 4) ³. Reichenbach, situé dans un tournant romantique de l'Aar, se trouve sur le territoire de l'ancienne haute juridiction de Zollikofen près de Berne et dépend de la paroisse de Bremgarten. Dès qu'il est propriétaire de la seigneurie, Bêat Fischer substitue le prédicat de Reichenbach (en français Riquebac) à celui de Weiler. Il fait raser, en 1688, le vieux château fortifié édifié sur la rive droite de l'Aar et reconstruit, en retrait pour aménager des jardins en terrasses, un nouveau château plus impor-

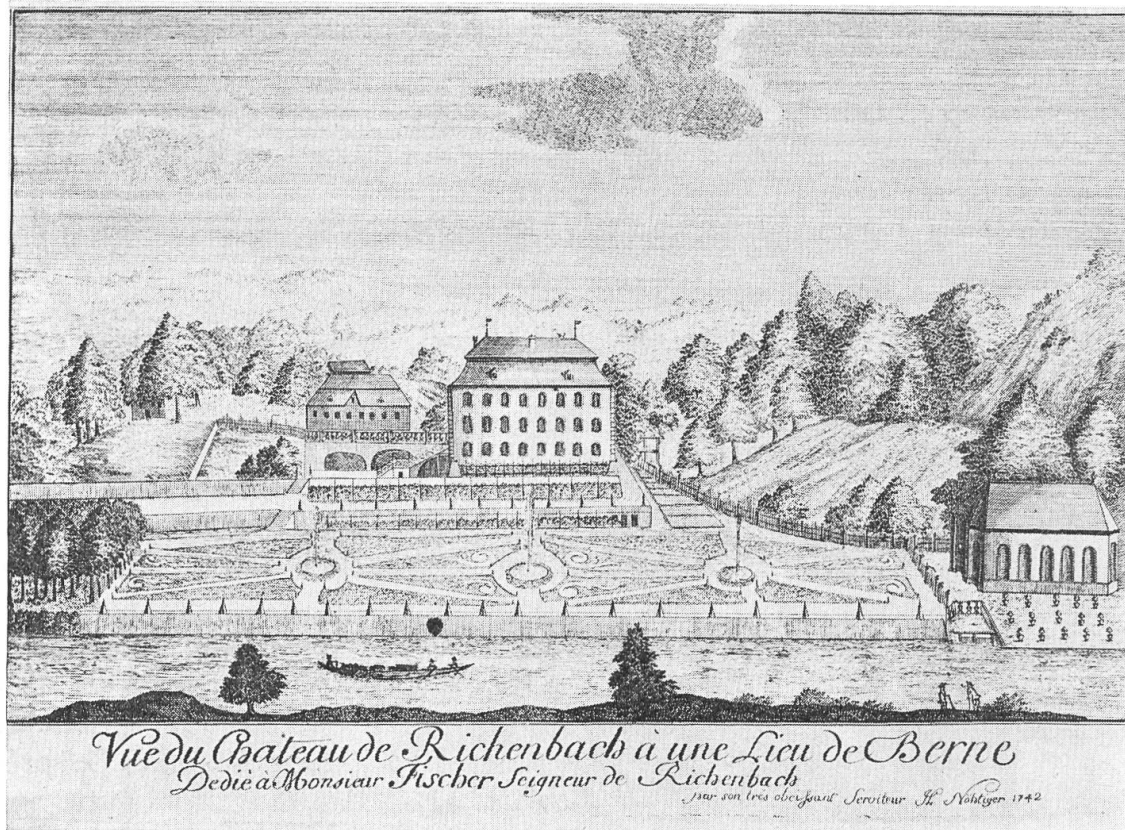


Fig. 5. Château de Reichenbach. La brasserie se trouve derrière le château. Au bord de l'Aar : la maison du jeu de paume. Gravure de J. Louis Noetiger, 1742.

tant (fig. 5) qui sera un des sièges de l'administration des Postes. Une brasserie, destinée à assouvir la soif des postillons attirés de Bavière, a été installée parmi les nombreuses dépendances qui entourent le château.

Les armoiries de la seigneurie de Reichenbach sont constituées par *un poisson (barbeau) d'argent, courbé et posé en pal sur un champ primitivement d'azur, plus tard de gueules*⁴. On les retrouve, accompagnées d'emblèmes fluviaux, peintes au plafond voûté de la salle de justice du château (fig. 6); sculptées sur l'imposte de la porte principale et soutenues de deux dauphins; sculptées aux angles de l'édifice dans un cartouche accolé à celui des Fischer (fig. 7).

Désirant réglementer le port des armoiries des familles bourgeoises de Berne, le

Conseil souverain décréta en 1684 que les blasons primitifs devaient être enregistrés dans un armorial et que, eux seuls, seraient reconnus. Une commission instituée en 1731 examina toutes les lettres de noblesse du patriciat et n'admit que les diplômes octroyés avant 1684; les titres des Fischer furent trouvés conformes. Ne pouvaient donc être utilisées officiellement sur tout le territoire de LL. EE. de Berne que les armoiries anciennes sans augmentation, qu'elles soient apposées sur des édifices, tombes ou sceaux. Seuls les sceaux apposés sur de vieux actes ou les armes décorant d'anciennes tombes échappaient à la destruction. Toute infraction était frappée d'une lourde amende⁵. C'est en vertu de cette décision qu'après 1731 la famille Fischer, quand il s'agit de charges officielles ou d'affaires internes bernoises,

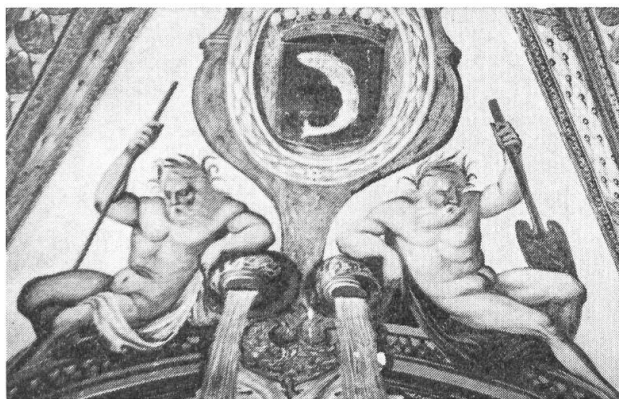


Fig. 6. Armoiries de la seigneurie de Reichenbach. Fresque du plafond de la salle de justice du château.

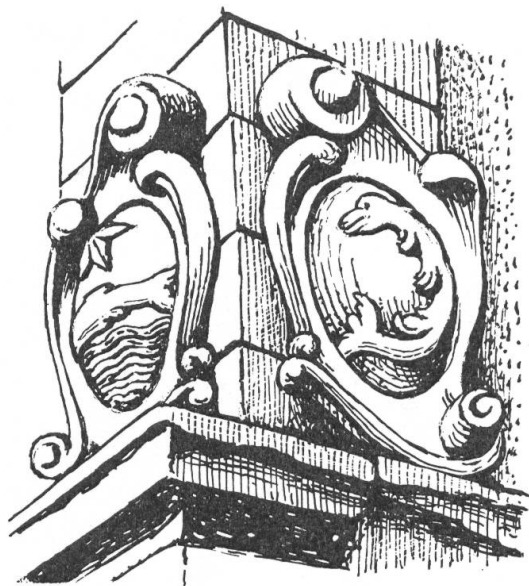


Fig. 7. Blasons Fischer et Reichenbach. Angle du mur du château de Reichenbach.

n'écartèle plus ses armes avec celles de la seigneurie ou avec le cor postal auquel elle aurait pourtant eu droit parce que concédé avant 1684. Elle tourne l'interdiction en plaçant ces blasons dans deux écus accolés — dans le sceau du Bureau général, les deux blasons joints paraissent même figurer, l'un les Postes, l'autre, la Régale. Par contre, quand il s'agit de relations extérieures, la défense de 1731 qui ne dépassait pas le territoire de « Notre Juridiction », ne pouvait limiter les pratiques héraldiques en usage à l'époque.

Béat Fischer fit fondre en 1692 une cloche pour sa Cour de justice de Reichenbach. Au-dessous des armoiries Fischer anciennes, un petit poisson au naturel, posé en pal entre deux feuilles végétales, rappelle, dit-on, la fonte de la cloche effectuée sur place au bord de l'Aar, fantaisie emblématique de l'artisan (fig. 8).

Projetant dès 1688 la création d'un courrier régulier entre Berne et Dijon, en passant par Neuchâtel et Besançon — espérant aussi obtenir la régale des Postes du Pays de Neuchâtel —, Béat prend pied dans la Principauté en achetant, en 1690, la maison de Saint-Blaise que possédait la veuve du colonel Béat-Louis de Mulinen. Il l'échange contre un terrain sis au bord du lac où il construit en 1694 une belle maison — réplique réduite du château de Reichenbach —, flanquée de vastes re-



Fig. 8. Cloche de la justice du château de Reichenbach, 1692.



Fig. 9. Ordre brandebourgeois « Pour la Générosité », 1695.

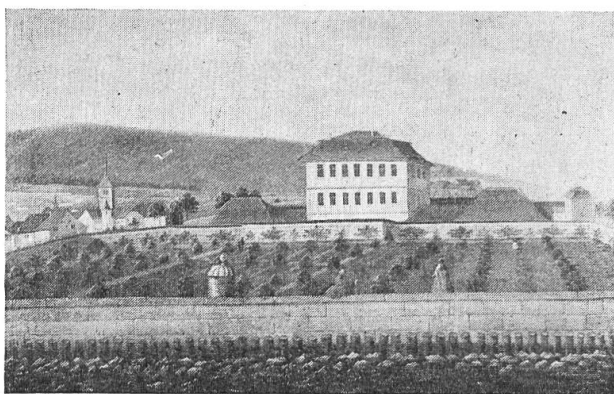


Fig. 10. Maison de Saint-Blaise, 1694. Par J. Grimm, vers 1740.



Fig. 11. Sceaux de Bêat Fischer : *Fischer*, 1 (1678); 2 (1679); 3 (non daté); 4 (1692); 5 (après 1695); *Reichenbach*, 6 (1687); 7 (1694); 8 (1694); 9 (non daté); *Fischer-Reichenbach*, 10.

mises et écuries, relais prévu de ses postes (fig. 10). C'est dans cet édifice tout neuf qu'il signe au début de juillet de l'année suivante ce « Traité des Postes » de Saint-Blaise par lequel Marie d'Orléans-Longueville lui « cède, confère et remet » son Droit Régal des Postes dans sa Souveraineté⁶.

L'électeur de Brandebourg décerne à Béat en 1695 la croix de l'ordre Pour la Générosité (croix d'azur à 8 pointes, cantonnée de 4 aigles d'or, chargée de la lettre F couronnée et de l'inscription GÉNÉ - ROSI - TÉ) (fig. 9)⁷. Cette croix est une des plus anciennes de l'ordre. L'exemplaire conservé en Suisse paraît être, après les destructions de la dernière guerre, le seul encore existant.

Béat Fischer meurt brusquement en 1698, âgé de 57 ans seulement. Ses trois fils, Béat-Rodolphe, Samuel et Henri-Frédéric, âgés respectivement de 30, 25 et 22 ans, lui succèdent et reprennent la régle des Postes qui, sauf une interruption de huit ans, restera confiée à la famille jusqu'à la fin du régime patricien (1831).

Le « Fondateur » Béat s'est servi d'un grand nombre de sceaux. Nous en donnons un choix restreint mais suffisant pour déterminer leur caractère. Nous avons déjà cité le plus important (fig. 4) et décrivons brièvement les autres. *Fischer ancien* : 1 (1678); 2 (1679); 3 (non daté), sur un listel BEATUS FISCHER; tous trois sans cimier. 4 (1692), armes écartelées du diplôme avec cimier; 5 (après 1695), empreinte d'un sceau de cristal : armes du diplôme posées sur la croix de la Générosité, il s'agit peut-être d'une gravure exécutée après la mort de Béat, qui lui n'a jamais porté le cor enguiché, et utilisée par un de ses descendants. *Reichenbach* : 6 (1687); 7 (1694); 8 (1694), champ d'azur; 9, empreinte d'un sceau-matrice conservé, légende en chef REICHENBACH; 10, empreinte d'un sceau-matrice conservé, parti Fischer et Reichenbach contourné, surmonté du cor postal. Il existe une empreinte à la gravure identique d'un sceau plus grand (fig. 11)⁸.

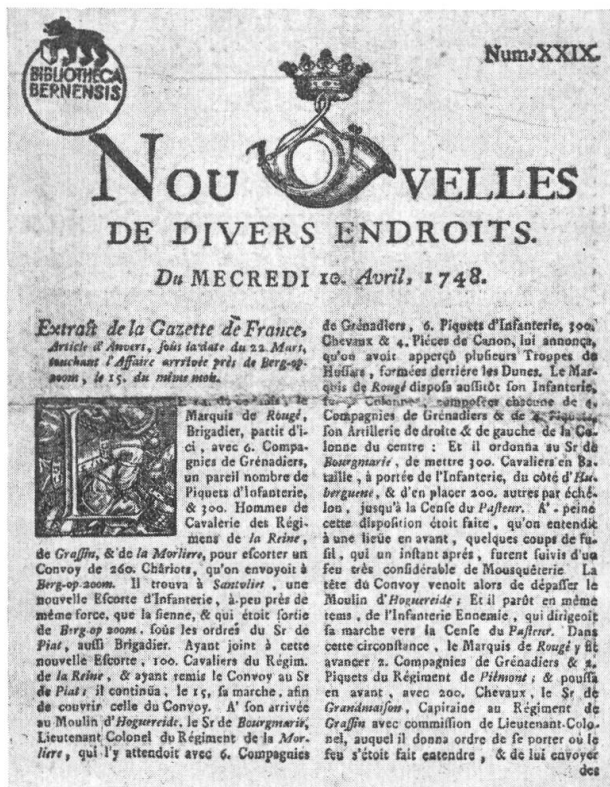


Fig. 12. *Nouvelles de divers endroits*, 1748.

Doué d'une intelligence brillante aux vues larges, diplomate né, entreprenant, travailleur infatigable, Béat Fischer était un homme très cultivé. Sa réputation méritée a dépassé largement les frontières du pays.

Signalons encore qu'invité par son gouvernement, Béat Fischer rattacha à ses postes un journal régulier, publié en français dès 1689, dont il confia la rédaction à un huguenot réfugié intelligent. Ce périodique qui donne des nouvelles politiques de tous les pays du monde est resté une source précieuse de renseignements historiques; il parut jusqu'en 1798. Titré « Nouvelles de divers endroits », il est timbré d'un cor postal couronné (fig. 12). Cet organe est parfois désigné sous le nom de « Gazette de Berne ».

II. L'ADMINISTRATION DES POSTES

Pour loger ses bureaux de poste à Berne, Bêat Fischer rebâtit en 1686 la maison sise à l'ouest de l'ancienne église des Antonins à Hormansgasse (aujourd'hui Postgasse) (fig. 13). La première poste fut transformée, surélevée et agrandie en 1733 par son petit-fils Victor (1709-1750). Bêat construisit dans la même rue un édifice pour abriter ses chevaux et cochers. La nef de l'ancienne église des Antonins, désaffectée à la Réforme et transformée en grenier, avait été divisée en plusieurs étages par des planchers superposés. Jusqu'en 1831, le rez-de-chaussée sert de remise et de sellerie pour l'entreprise postale voisine. Il subsiste au-dessus de la porte d'entrée de l'immeuble administratif une belle imposte de fer forgé aux armes Fischer flanquées de part et d'autre du cor postal (fig. 14). Les dépôts de messagerie étaient signalés par des enseignes. Celle du bureau d'Aarburg qui nous a été conservée, atteste de la rapidité du courrier habillé aux couleurs de l'Etat de Berne (fig. 15).

L'intendant Bêat-Rodolphe II (1706-1759) fit réunir dans deux volumes (Post-Traktaten-Buch) les copies des traités suisses et étrangers conclus dès 1675 par la régale postale de sa famille. Sur le plat de ces registres est peinte une belle composition héraldique : un écu ovale porte les armes écartelées Fischer et Reichenbach (ces dernières avec champ *de gueules* et non *d'azur*), chargées en abîme de l'écusson au cor enguiché. L'écu est surmonté d'une couronne à cinq fleurons et entouré d'un collier de roses et de feuilles auquel est suspendu le cor postal. Ce collier fort représentatif et décoratif ne correspond à aucun ordre connu (fig. 16). Il semble que le modèle de cette peinture ait été repris d'une élégante marqueterie de bois, nacre et laiton, ornant la porte d'un remarquable secrétaire attribué à Matthieu Funk (1697-1783). Le champ des quartiers de la seigneurie de Reichenbach est d'azur comme d'ancienne date (Pl. I).

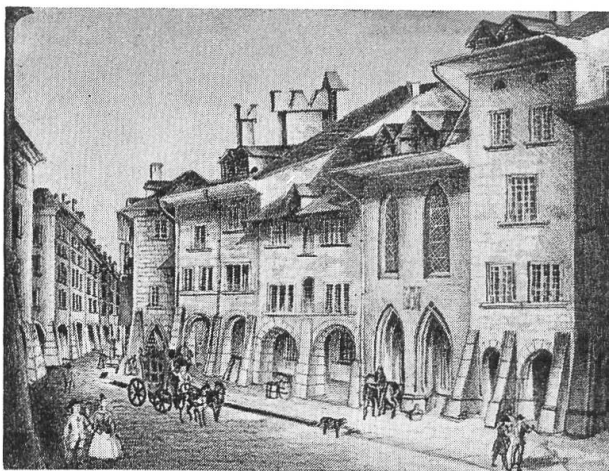


Fig. 13. Maison des Postes Fischer à la Hormansgasse, vers 1760. Lithographie de Sigmund Wagner, d'après un dessin ancien.

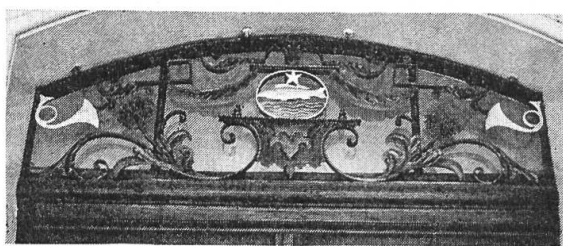


Fig. 14. Imposte de fer forgé de la porte de l'ancien bâtiment administratif (Postgasse 66, Berne).

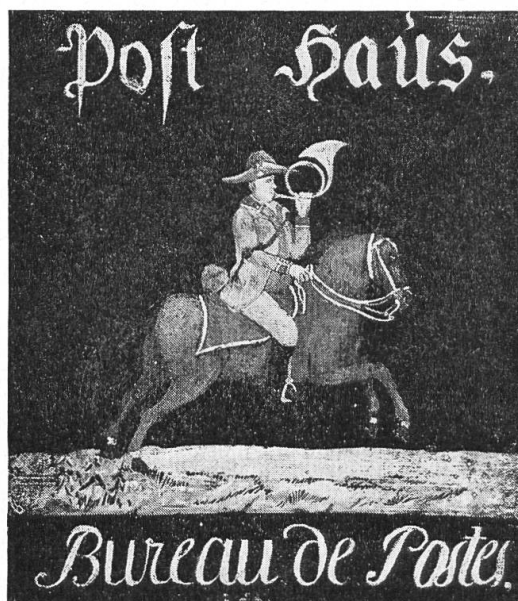


Fig. 15. Enseigne du bureau de poste d'Aarburg.

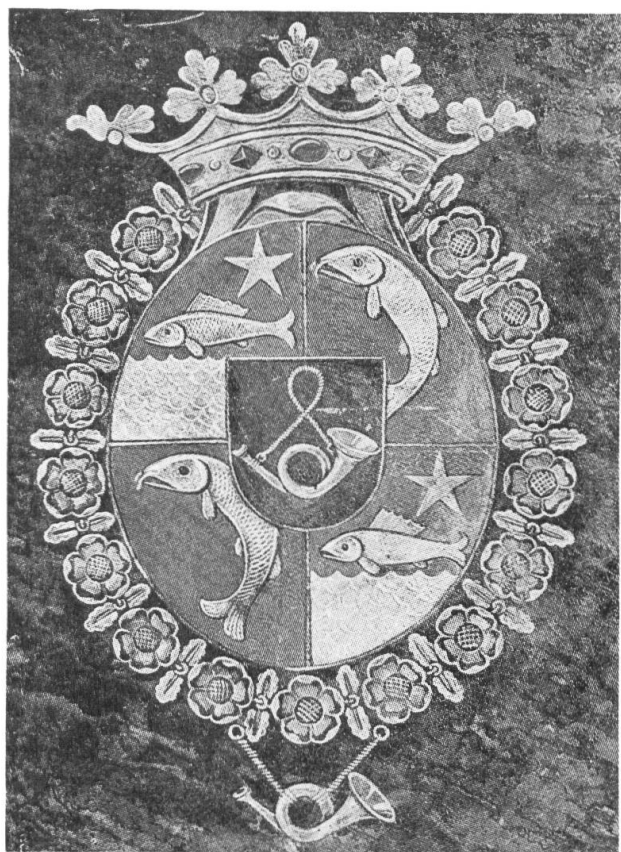


Fig. 16. Emblème des Postes Fischer sur les volumes des Traités postaux.

Entreprise familiale administrée après la mort de son fondateur par ses trois fils, la régence des Postes est gérée dès 1718 par tous les aînés de la famille (6 en 1763; 9 en 1793; 23 en 1808). Ces administrateurs sont de divers rangs : l'intendant général contrôle et dirige l'entreprise postale familiale en totalité; le directeur des Postes ne s'occupe que de la République de Berne; d'autres administrateurs ne sont que fonctionnaires de dicastères.

LES SCEAUX

Bureau général

Le sceau le plus ancien porte un cartouche à deux écus ovales surmonté d'une couronne à cinq perles, entouré de la légende FISCHER / BUREAU GENERAL; le pre-

mier écu est aux armes Fischer, le second est chargé du cor postal d'or, lié, sur champ d'azur (fig. 17. 1). Un sceau plus simple apparaît dans la suite. Il est composé d'un écu ovale gracieusement attaché au nœud du ruban qui l'entoure et suspend le cor postal; légende : BUREAU GENERAL (fig. 17. 2). Très souvent, le bureau général se contente d'un petit cachet ovale couché, sans légende, au cor lié, contenant le blason Fischer dans sa spirale (fig. 17. 3).

Les Fischer qui exploitaient la poste du Gothard conjointement avec les Muralt et Orelli, de Zurich, avaient établi à cet effet un bureau à Lucerne en 1693. Le sceau de ce bureau porte les écus accolés aux armes de Lucerne et des Fischer brochant sur le cordon du cor contourné; légende : GEMEINSCHAFTLICHE ITALIENISCHE POST IN LUZERN (fig. 17. 4).



Fig. 17. Sceaux du bureau général : 1, 2, 3. Sceau de la poste italienne à Lucerne, 4.

Bureaux locaux

Les premiers sceaux connus des bureaux postaux établis hors de la République de Berne sont ceux de Genève, Fribourg et Lausanne. Ils sont tous trois du même modèle, légende mise à part. Nous reproduisons ici celui de Fribourg qui est le mieux conservé. L'écu ovale, inscrit dans un cartouche baroque, est parti Fischer et cor postal sans guiche; il est entouré de la légende FISCHER BUREAU DE FRIBOURG (fig. 18).



Fig. 18. Bureau de Fribourg.

Les trois sceaux plus tardifs des bureaux d'Aarau, Lucerne et Soleure (fig. 19. 1, 2, 3) sont du même type que le second sceau du bureau général (fig. 17. 2) : écu ovale, nœud, ruban et cor postal (avec de légères variantes de gravure — champ non hachuré sur celui de Lucerne).



Fig. 19. Bureaux d'Aarau, Lucerne et Soleure.

En 1815, les Postes Fischer recoivent en ferme les postes aux lettres de Genève et du Jura bernois et font graver de nouveaux sceaux ovales. BUREAU DE GENEVE : armoiries Fischer inscrites dans la spirale du cor postal enguiché, surmonté d'une couronne patricienne et posé sur deux rameaux de laurier passés en sautoir (fig. 20. 1). BUREAU DES POSTES A TAVANNE : blason Fischer dans la spirale du cor postal enguiché contourné, couronné (fig. 20. 2). BUREAU DES POSTES A SONCEBOZ : comme le précédent, mais cor non contourné (fig. 20. 3). SAINT-IMIER : sceau endommagé à légende incomplète, comme le précédent mais cor soutenu de deux rinceaux (fig. 20. 4).



Fig. 20. Bureaux de Genève, 1; Tavannes, 2; Sonceboz, 3; Saint-Imier, 4, 1817.

Intendants des postes

Ces sceaux anonymes variés, apposés avec la signature *Fischer de Reichenbach*, sans indication de prénom ou d'attribut, ont un symbole commun, le cor postal. Ce dernier peut être placé dans l'écu (écartelé ou en abîme), suspendu au collier de roses sous celui-ci, ou posé à côté de lui. Les sceaux des intendants généraux destinés aux relations extérieures ne tiennent pas compte des défenses de 1731.



Pl. I. Emblème des Postes Fischer. Marqueterie sur la porte d'un secrétaire attribué à l'ébéniste M. Funk, vers 1730.

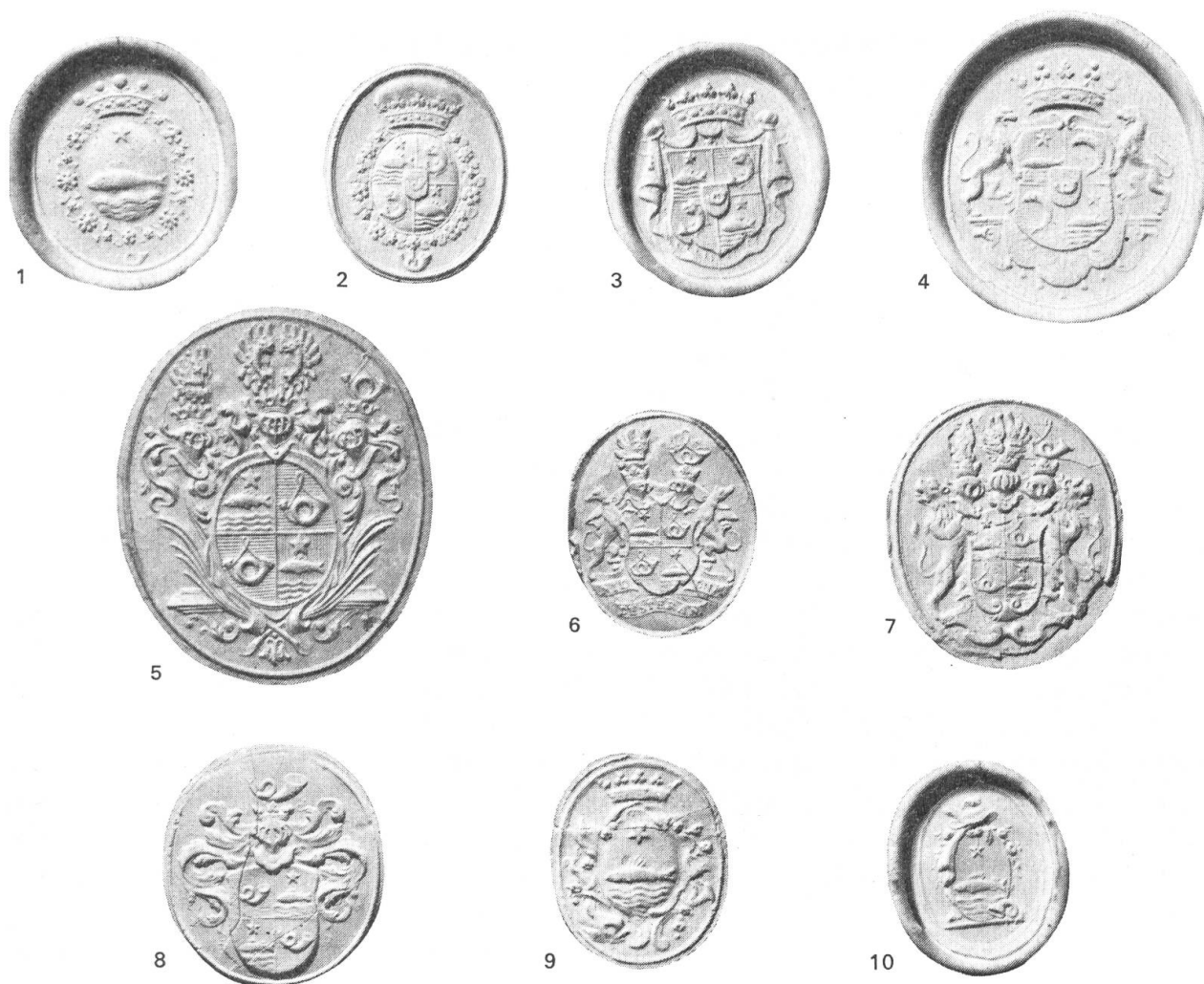


Fig. 21. Sceaux d'intendants : 1-5 (non datés); 6 (1758-1764); 7 (1765); 8 écartelé inversé (1774-1792); 9 et 10 (non datés).

Les écus des deux premiers sceaux (fig. 21. 1 et 2) sont entourés du collier de roses et de feuilles alternées auquel est attaché le cor postal. Celui du troisième est placé sur un manteau (fig. 21. 3); celui du quatrième est supporté par deux lions (fig. 21. 4). Quant à l'écu du cinquième sceau dont la matrice est conservée au Musée de La Neuveville, il est surmonté de trois cimiers : un demi-vol aux armes (Fischer), un vol chargé de deux barbeaux (Reichenbach), un cor enguiché (Fischer-

Postes) (fig. 21. 5). Deux lévriers, emblèmes de rapidité, supportent le sixième à la devise NIL DESPERANDUM (fig. 21. 6). Le septième écu est identique au cinquième, deux lions le supportent (fig. 21. 7). Sur le huitième, les quartiers poisson-cor sont intervertis (fig. 21. 8). Les deux derniers cachets sont plus discrets; sur le premier, un dauphin caché en partie sous le cartouche regarde le cor postal placé en retrait; le second est coiffé d'un chapeau à plumes (fig. 21. 9 et 10).

III. MONUMENTS HÉRALDIQUES DE QUELQUES INTENDANTS ET ADMINISTRATEURS DES POSTES

Les trois fils du fondateur des Postes Bêat Fischer de Reichenbach (1641-1698) : Bêat-Rodolphe I (1668-1714), Samuel (1673-1720), Henri-Frédéric (1676-1725), sont les auteurs d'autant de branches. Chacune de ces branches porte, selon l'usage officiel bernois et le droit qu'elle détient du diplôme de 1680, le nom de son principal domaine. Citons-les : I. Saint-Blaise et Oberried; II. Gümligen, Belle-rive (Gwatt), Eichberg (Uetendorf); III. seigneuries de Reichenbach et de Bremgarten, Mur. Reichenbach, au début seigneurie indivise entre les trois frères, passa en 1714 aux deux cadets. Bêat, fils de Samuel, vendit sa part en 1738 à son cousin Jean-Emmanuel, fils d'Henri-Frédéric. La branche cadette, dorénavant seule propriétaire de la seigneurie, resta en possession du château de Reichenbach jusqu'en 1892.

Bêat-Rodolphe I Fischer (1668-1714), fils aîné de Bêat, coseigneur de Reichenbach, intendant général, avec ses frères codirecteur des Postes, voyagea beaucoup et fréquenta plusieurs cours pour développer et étendre les rapports avec les Etats de la rive droite du Rhin. Nommés grands-mâtres des Postes du duché de Wurtemberg, les trois frères les organisèrent complètement. Bêat-Rodolphe I fut décoré par le margrave Charles-Guillaume de Bade de l'ordre Pour la Fidélité. Une riche sculpture de bois doré, autrefois au château de Reichenbach, rappelle cette distinction. L'écu ovale écartelé Fischer et Reichenbach, chargé en abîme de l'écusson postal, est placé sur la croix de gueules de la Fidélité et surmonté d'un tortil de baron (fig. 22). Bêat-Rodolphe I possédait une belle bibliothèque. Son élégant superlibros doré dont la matrice en laiton existe encore, porte les mêmes armes écartelées soutenues d'une banderole aux initiales B R F (fig. 23). Il s'était également fait graver un ex-libris (en Angleterre ?); l'écu est supporté par deux lions et surmonté d'un cimier formé d'un panache de trois plumes aux couleurs des trois émaux,

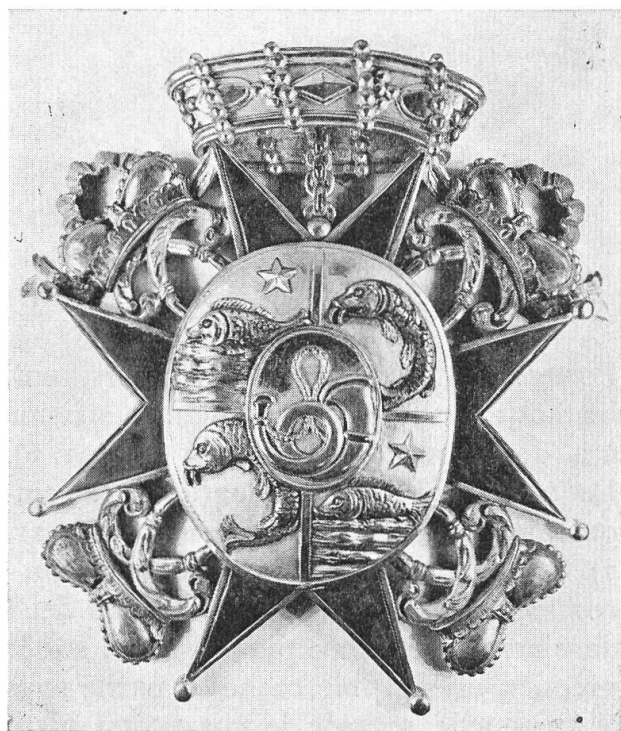


Fig. 22. Bêat-Rodolphe I Fischer de Reichenbach (1668-1714). Ordre pour la Fidélité.



Fig. 23. Bêat-Rodolphe I Fischer de Reichenbach (1668-1714). Superlibros.

première apparition de cet élément dans l'héraldique familiale (fig. 24).

Béat-Rodolphe II Fischer de Saint-Blaise (1706-1759), fils du précédent, reprend la maison et le domaine de Saint-Blaise. Intendant général des Postes, c'est lui qui fit réunir dans deux volumes les traités conclus par les Postes Fischer avec divers Etats et en Suisse. Son portrait est déposé au château de Jegenstorf. A côté du personnage au visage bienveillant sont disposés sur une table les emblèmes de son activité : recueil des traités, carte indiquant les cheminements postaux, lettre cachetée et écritoire (fig. 25). C'est à lui qu'on attribue le remarquable ex-libris probablement gravé par Adrian Zingg : un triton soufflant dans une conque marine tient l'écu écartelé inscrit dans un cartouche de rocailles. Le thème aquatique cher à la famille Fischer est illustré ici avec une verve élégante. Devise : NIL ADMIRARI (Horace) (fig. 26).



Fig. 25. Béat-Rodolphe II Fischer de Saint-Blaise (1706-1759). Portrait par J. S. Leupold.



Fig. 24. Béat-Rodolphe I Fischer de Reichenbach (1668-1714). Ex-libris.



Fig. 26. Béat-Rodolphe II Fischer de Saint-Blaise (1706-1759). Ex-libris.

Béat-Rodolphe III Fischer, de Saint-Blaise (1733-1798), fils du précédent, directeur général des Postes et capitaine d'une compagnie de dragons, nous a laissé deux vitraux gravés, le premier de 1762 et le second de 1777. Sur ce dernier, le cartouche de l'écu est placé sur une panoplie d'emblèmes militaires et sur deux bannières à la croix chargée d'un crâne posé sur deux tibias en sautoir. Ces drapeaux paraissent propres aux dragons bernois institués sur les conseils du général de Lentulus; des variantes sont connues. Légende : *Herr Beat Rudolf Fischer von St Bläsi ober Postdirector und Hauptman einer Kompagnie Dragoner 1777* (fig. 27). Un cachet à l'écu, coiffé d'un casque empanaché, réplique exacte de celui du vitrail de 1777, paraît pouvoir être attribué à ce même personnage (fig. 28. 1). Il en est de même d'un second sceau à emblèmes guerriers dont l'écu est surmonté de deux cimiers : demi-vol aux armes et panache de trois plumes (ce dernier cimier n'est porté que par la branche aînée), (fig. 28. 2).

Amédée Fischer d'Oberried (1736-1797), fils de Victor constructeur d'Oberried « Le petit Versailles »; cousin germain du précédent, intendant général des Postes, bailli d'Yverdon, fut protecteur des arts et mécène averti. Dunker grava pour lui un ex-libris aux armes Fischer anciennes et lui dédia la vue en couleurs de la chute d'eau de Douanne; le blason placé au centre du texte de la dédicace, couronné et ceint de rameaux fleuris, manque de finesse.

Emmanuel-Frédéric Fischer de Belle-rive (1732-1811) appartient à la branche puînée fondée par Samuel (1673-1720), son grand-père. Homme politique et militaire éminent, fils et père d'intendants généraux, il mérite sa place dans ce travail, ne serait-ce que par le bel ex-libris qu'il se fit graver par Zingg d'après un dessin d'Aberli, entre 1757 et 1760. Neptune dressé sur sa coquille traînée sur les flots par deux chevaux marins s'appuie non-chalamment sur le blason Fischer. Devise :



Fig. 27. Béat-Rodolphe III Fischer de Saint-Blaise (1733-1798). Vitrail gravé, 1777.



Fig. 28. Béat-Rodolphe III Fischer de Saint-Blaise (1733-1798). Deux cachets.



Fig. 29. Emmanuel-Frédéric Fischer de Bellerive (1732-1811). Ex-libris par Aberli et Zingg.



Fig. 30. Emmanuel-Frédéric Fischer de Bellerive (1732-1811). Sceau.



Fig. 31. Emmanuel-Frédéric Fischer (1786-1870), dernier avoyer de Berne. Sceau.

NIL DESPERANDUM (fig. 29). Cette devise se retrouve sur son sceau (fig. 30). L'empreinte du cachet taillé dans le cristal, de son petit-fils, Emmanuel-Frédéric (1786-1870), dernier avoyer de la République de Berne et dernier intendant général des Postes, porte modestement les armes du diplôme de 1680 (fig. 31).

C'est à la même branche qu'appartient Frédéric-Albert Fischer d'Eichberg (1771-1837), avoyer de l'Etat extérieur¹⁰, dont la bourse à sceaux de sa fonction, en velours cramoisi, est brodée d'un charmant blason encadré de deux palmes passées dans le cor postal (fig. 32).

Henri-Frédéric Fischer de Reichenbach (1676-1725) troisième fils du fondateur, séjourna longtemps à la cour d'Angleterre et fut reçu bourgeois de Londres. A l'instigation du gouvernement britannique, il reprit de manière décisive l'organisation des Postes du Saint-Gothard grâce à laquelle Lucerne devint un centre de jonctions internationales. Auteur de la



Fig. 32. Frédéric-Albert Fischer d'Eichberg (1771-1837), avoyer de l'Etat extérieur. Bourse à sceaux.



Fig. 33. Henri-Frédéric Fischer de Reichenbach (1676-1725). Ex-libris.



1



2

Fig. 34. Henri-Frédéric Fischer de Reichenbach (1676-1725). Deux sceaux.

branche cadette. Nous lui connaissons un ex-libris (fig. 33) et deux sceaux à la devise *AUSPICE DEO*; l'un est aux armes Fischer simples; l'autre, au blason écartelé porte le nom de son propriétaire en exergue (fig. 34. 1 et 2). Henri-Frédéric mourut en charge en 1725, bailli à Lenzbourg. Sa dalle funéraire officielle qui se trouve au centre du chœur de l'église de cette ville, porte les armes écartelées du diplôme, conformes à l'usage en terres de Berne avant 1731. Le cor est enguiché.

POUR CONCLURE

L'étude de l'abondante documentation héraldique rassemblée — nous n'avons strictement reproduit que l'essentiel — permet de résumer les caractéristiques des armoiries des Fischer des Postes.

Ecus : Fischer simple; Fischer écartelé ou parti cor postal; Fischer écartelé ou parti Reichenbach; Fischer écartelé Reichenbach, chargé en abîme d'un écusson au cor postal (ce dernier est enguiché dès les fils du fondateur).

Cimiers : demi-vol aux armes Fischer, cor postal; vol aux armes de Reichenbach; panache de trois plumes (branche aînée).

Supports ou tenants : un ou deux lions; deux lévriers; un dogue (fidélité) et un lévrier (rapidité); deux dauphins; un triton, une sirène; deux anges; rarement, deux chevaux ou deux faucons.

Devises : *AUSPICE DEO*; *NIL ADMIRARI*; *NIL DESPERANDUM*; *PAR TOY, SANS TOY* (devise adoptée par certains membres de la famille après la perte de la régale des Postes en 1832).

Attribut de la famille : *AMOUR DES ARTS*.

¹ FISCHER, Frédéric-Henri de : *Postes des Fischer, 1675-1832*. Sceaux des Postes suisses des Fischer créés par Beatus Fischer de Reichenbach, 1641-1698, intendant général des Postes de la République de Berne. — Travail multigraphié, 26 pages, composé à l'occasion du X^e Congrès international des Sciences généalogique et héraldique à Berne, 1-6. VII. 1968, pour l'exposition aménagée à la Bibliothèque nationale, à Berne. Nous devons beaucoup à ce remarquable catalogue critique.

² LINIGER, Werner : *Das Berner Postwesen, 1350-1850*. Extrait du catalogue Nebra, 1965. Ouvrage essentiel.

HALDI, Jean-Pierre : *La Poste des Fischer, 1675-1832*. Tirage à part de la *Revue des PTT*, 5/6, 1975; et complément multigraphié édité par les PTT : *Faits et dates relatifs à l'histoire de la Poste des Fischer*. Ces deux publications ont été très utiles à l'auteur.

HOFER, Hans : *Die Post im alten Bern*, Berner Jahrbuch, 1964.

MÜLLER, Hans : *Die Fischer'sche Post, 1675-1798*.

HENRIOUD, Marc : Etudes sur les anciennes postes des cantons de Fribourg, Genève, Neuchâtel, Valais, Vaud et Jura bernois (6 monographies).

FELLER, Richard : *Die Geschichte Berns*, III, p. 125-143. D.H.B.S. : *Fischer (Entreprise des Postes, 1675-1832)*.

³ *Tauschbrief* des 30. I. et 9. II. 1683 (Archives de l'Etat, Berne). Pour la seigneurie de Reichenbach, se référer à :

MÜLINEN, Egbert-Friedrich von : *Beiträge zur Heimatkunde des Kantons Bern, Mittelland III*, p. 8-23. Le château de Reichenbach a été agrandi et embelli vers 1720 par Béat, petit-fils du premier constructeur.

⁴ Zollikofen, la plus importante des quatre anciennes hautes juridictions bernoises, était composée jusqu'en 1798 des seigneuries de Bremgarten, Reichenbach, Jegensdorf et Hindelbank.

⁵ MULINEN, Wolfgang-Friedrich von : *Standeserhöhungen und Wappenveränderungen Bernischer Geschlechter*; A.H.S., 1896.

⁶ Archives de l'Etat, Neuchâtel : Elie Bugnot, not., acte du 1. IX. 1690. *Ibid.* : Archives communales de Saint-Blaise, F.F. 2 d, 4. Le domaine et la maison de Saint-Blaise échurent à Béat-Rodolphe, 1668-1714, fils aîné de Béat, puis à ses descendants qui s'en désaisirent en 1788.

⁷ Les exemplaires de cette décoration furent peu nombreux, l'ordre ayant été supprimé lors de la création du Royaume de Prusse en 1700.

⁸ Les empreintes des sceaux 1, 2, 3, 4, 6, 7 et 9 se trouvent aux Archives de l'Etat à Zurich (*Berner Portsachen*). Les matrices du sceau 5 et des sceaux 8 et 10 sont conservées au Musée d'Histoire de Berne et dans les archives de la famille de Fischer.

⁹ TOBLER, G. : *Die Gazette de Berne*, Berner Taschenbuch, 1911, p. 215-244.

BOGEL, Else : *Schweizer Zeitungen des 17. Jahrhunderts*. Beiträge zur frühen Pressegeschichte von Zürich, Basel, Bern, Schaffhausen, St. Gallen und Solothurn. Bremen, 1973, p. 47-65.

¹⁰ L'« Etat extérieur » était un cercle de jeunesse reconnu par l'Etat, réplique du gouvernement de LL. EE., où les jeunes patriciens s'exerçaient à une future magistrature. L'« Avoyer » obtenait automatiquement le premier siège vacant du Conseil souverain.

Sources ou lieu de dépôt des documents reproduits

BERNE, Archives de l'Etat : 4; Bibliothèque de la ville : 12; Musée d'Histoire : 8; Musée des PTT : 13; Postgasse 66 : 14. DE FISCHER, Archives de la famille : 16; Béat, Berne : 22, 27, 31; Frédéric, Dr. Toffen : 1, 3, 10, Pl. I; † Léopold : *Les marques de bibliothèque de la maison de Fischer-Reichenbach*, Paris, 1913, p. 13. — Etude reprise dans A.H.S., 1929, p. 10 et ss : *Die heraldischen Bibliothekszeichen der Familie v. Fischer-Reichenbach* : 23, 24, 26, 29, 33. JEGENSTORF, château de, dépôt : 25. LINIGER, Werner, Berne : 18. REICHENBACH, château de : 6, 7. SAINT-BLAISE, Maison de commune : 9. SENN, frères, Zofingue : 15. WANGEN a. d. Aare, château de : 2. ZÜRICH, Musée national suisse, cabinet de sigillographie, moulages de sceaux : 11, 17, 19, 20 (2-4, ancienne collection Jean-Louis Nagel, Saint-Blaise), 28, 30, 31, 34.

Crédit photographique

Musée d'Histoire, Berne : 8 (nég. 3246). Musée national, Zurich : 11, 17, 19, 20, 21, 28, 30, 31, 34. Musée des PTT, Berne : 1 (nég. 8299); 3 (nég. 10.149); 5 (nég. 6131); 9 (nég. 10.146); 12 (nég. 10.153); 13 (nég. 7943); 16; 22 (nég. 10.150); 25 (nég. 9944); 22 (nég. 10.151). Béat de Fischer, Berne : 10. Hermann de Fischer, Berne : 2, 14, 27. A. Hirschi, Berne : 6.

La Société suisse d'Héraldique et le rédacteur de ses publications tiennent à témoigner leur reconnaissance aux membres de la famille de Fischer qui ont offert les clichés de cette étude et ouvert leurs archives à son auteur. Que MM. Liniger et Haldi, du Musée suisse des PTT, à Berne, soient également remerciés d'avoir aimablement communiqué la majorité des photographies des documents reproduits ici.